Communication de fin de réquisition.

1 mensaje

Pampero y Yo <jakunai0013@gmail.com> mar., 7 feb. 2023 a las 14:23
Para: Tribunal Judiciaire de La Rochelle <tj1-la-rochelle@justice.fr>, Port Des Minimes <capitainerie@portlarochelle.com>

A L'attention des intéressés:

Il y a quelques mois j'ai procédé à la réquisition d'une place au Port des Minimes, pour les raisons que vous connaissez, pour la période du Trêve Hivernale.

Après autour de sept années de condamnation a la mendicité, agressions, séquestrations, torture psicologique presque journalière, et tout ça sans même pas l'option de porter plainte aux commissariats, j'ai eu le RSA six mois, jusqu'à Novembre 2022, (payé 5 Décembre). Dans ces mois j'ai réussi a épargnér 1000€, pour y pouvoir me charger de la maintenance et armement de mon domicile-navire, mais j'ai du les dépensé pour vivre ces deux dernières mois.

Et pour cette raison, et le fait de que j'ai décidé de pas y faire la mendicité ici, que j'ai décidé de appareiller, 8 Février a la matin, et m'en aller ailleurs, car jai tenu jusqu'à la fin, et les "démons intérieurs" qui me torturait n'ont réussi a ni à me tromper ni à me vaincre. Il faut mettre en claire que ces "démons intérieurs" appartiennent au ministère de l'intérieur, ce sont des policiers pourris, souvent "hors service", ses collègues militantes d'extrême déguisées en "volontaires citoyens de la police nationale", les terroristes de la ligue de défense juive (mossad), de boîtes de mercenaires de "sécurité privée", et même de faux mendiants (souvent des addictes) pour provoquer et déranger, et pour y essayer de faire semblant des actes illégales de ma part: P.E.: quelq'un approche me demander un peu de tabac ou un feuille a rouler; soit je le donne à la main, soit je le passe mon paquet de tabac pour qu'il s'en serve, et voilà, c'est un traffic de drogues, ou si je vais acheter quelques joints de cannabis chez ses "indics" et qu'ils me servent pas bien, je les redonne son morceau et je demande de me redonner mes 10, ou 20 €, et les juges pourris infiltrés aux parquets ont " l'excuse" pour y les accorder le "renouvellement de la mission de surveillance"...

J'ai eu beaucoup de patience et j'ai tenue jusqu'à la fin, mais je n'accepte pas ni votre système, ni votre torture, ni vos delits graves contre les Droits de l'Homme, commis en bande organisée en abusant de votre fausse autorité.

Par rapport a la CAF, on m'active mon RSA sans conditions, ou le Tribunal International des Droits de l'Homme (lequel aura connaissance de tous les délits soufferts par moi, et accès aux preuves, car, grâce à la technologie et aux lois antiterroristes ne peuvent pas être effacés) vous condamnera à me dédommager de façon millionnaire.